



Nul ne peut servir deux maîtres...

Un choix crucial aujourd'hui

Chers fidèles,

« Nul ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. »

En mettant ses disciples devant ce choix, c'est chacun de nous que Jésus interroge. Qu'est-ce qui est le plus important dans ma vie ? Mon bien-être matériel ou ma vie d'union à Dieu ?

Cette question se retrouve dans la place que nous donnons au dimanche. Est-ce pour nous un jour « perdu » car on ne peut ni gagner ni dépenser de l'argent ce jour-là ? Ou est-ce le « seigneur des jours », le seul de la semaine qui nous comble vraiment ?

abbé Arnaud Evrat, FSSP



L'importance du dimanche

Le jour du Seigneur : un jour *pas* comme les autres...

La question actuelle dans la plupart des pays occidentaux de l'ouverture des magasins le dimanche, nous invite à réfléchir sur l'importance du repos dominical et surtout sur la sanctification du dimanche.

Les premiers chrétiens de Jérusalem qui étaient des juifs convertis continuèrent à se réunir pour prier au Temple, symbole de la présence de Dieu parmi les hommes, mais ils ne

tardèrent pas à substituer ce septième jour (le samedi, jour du sabbat) par le premier de la semaine... le dimanche, jour où le Christ est ressuscité : *Dominica*, jour du Seigneur. Ils décidèrent également d'observer ce jour là le repos, par lequel l'homme, en s'abstenant de pratiquer les œuvres serviles non nécessaires, peut élever son âme à Dieu. Au début du Vème siècle, le Pape Innocent Ier écrivait :



« Nous célébrons le dimanche à cause de la vénérable Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, non seulement à Pâques, mais aussi à chaque cycle hebdomadaire ».

Tous les pays de tradition chrétienne vont peu à peu inscrire ce repos dominical dans leurs législations. Pourtant depuis quelques temps des lois tentent de supprimer cette spécificité du dimanche.

En perdant son dimanche chômé, l'homme perd le temps privilégié d'union à Dieu, le temps familial par excellence et le temps « imposé » de délaissement individuel tant nécessaire à l'équilibre... Dans la tentative démoniaque actuelle de séparer l'homme de son Dieu, les parents et les enfants du cercle familial et de faire des hommes des biens ou objets de consommation... on ne peut pas affirmer que la permission de travailler le dimanche soit sans conséquences !

C'est la raison pour laquelle le pape Benoît XVI a rappelé à de nombreuses reprises la nécessité de sanctifier le dimanche, pratique qui remonte à la tradition apostolique... et la question du repos suit en toute logique !

"Sine dominico non possumus"

Le 29 mai 2005, lors du congrès eucharistique italien dont le thème était « Sans le dimanche nous ne pouvons pas vivre », le Pape Benoît XVI a magnifiquement traité de ce problème, en commençant par raconter un fait historique : « En l'an 304, l'empereur Dioclétien interdit aux chrétiens, sous peine de mort, de posséder les Écritures, de se réunir le dimanche pour célébrer l'Eucharistie et de construire des lieux pour leurs assemblées. A Abitène, une petite ville située dans l'actuelle Tunisie, 49 chrétiens furent surpris un dimanche alors que, réunis dans la maison d'Octave Félix, ils célébraient l'Eucharistie, bravant ainsi les interdictions impériales. Arrêtés, ils furent conduits à Carthage pour être interrogés par le Proconsul Anulinus. La réponse, parmi d'autres, qu'un certain Eméritus donna au Proconsul est significative. Il répondit : "*Sine dominico non possumus*, sans nous réunir en assemblée le dimanche pour célébrer l'Eucharistie, nous ne pouvons pas vivre. Les forces nous manqueraient pour affronter les difficultés quotidiennes et ne pas succomber."

Après d'atroces tortures, ces 49 martyrs d'Abitène furent mis à mort. Ils confirmèrent ainsi leur foi, à travers l'effusion de leur sang. »

Les martyrs d'Abitène nous donnent un exemple de fidélité au 3ème commandement sur lequel nous pouvons réfléchir. Pour nous aussi, il n'est pas facile de vivre en chrétiens, même s'il n'y a pas ces interdictions de l'empereur. Mais, d'un point de vue spirituel, le monde dans lequel nous vivons et qui est marqué par une consommation effrénée, par l'indifférence religieuse, par un sécularisme fermé à toute idée d'un Dieu transcendant, peut apparaître plus dangereux que la Rome païenne. Ce monde est comme un désert aride qui dessèche les âmes.

Vivre selon le dimanche

En 2007, dans son Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum Caritatis*, le Pape ajoutait : « La nouveauté radicale que l'Eucharistie introduit dans la vie de l'homme s'est révélée à la conscience chrétienne dès les origines. Les fidèles ont immédiatement

perçu l'influence profonde que la célébration eucharistique exerçait sur leur style de vie. Saint Ignace d'Antioche exprimait cette vérité en qualifiant ainsi les chrétiens : ceux qui « sont venus à la nouvelle espérance » ; il les présentait comme ceux qui vivent « selon le dimanche » (*iuxta dominicam viventes*). Cette formule du grand martyr d'Antioche met clairement en lumière le lien entre la réalité eucharistique et l'existence chrétienne dans son caractère quotidien. L'habitude caractéristique des chrétiens de se réunir le premier jour après le sabbat pour célébrer la résurrection du Christ – selon le récit de saint Justin martyr – est également l'élément qui définit la forme de l'existence renouvelée par la rencontre avec le Christ. (...) Enfin, il est particulièrement urgent, à notre époque, de rappeler que le Jour du Seigneur est aussi le jour du repos par rapport au travail. Nous souhaitons vivement que cela soit aussi reconnu comme tel par la société civile, de sorte qu'il soit possible d'être libre des activités du travail sans être pour autant pénalisé. »

Questions de catéchisme...

Quel est le 3ème Commandement de Dieu.

« Tu sanctifieras le jour du Seigneur ».

Que devons-nous faire pour sanctifier le dimanche ?

Pour sanctifier le dimanche, nous devons :

- assister au Saint Sacrifice de la Messe,
- nous unir le plus possible à Dieu, car ce jour lui est consacré,
- ne faire que des travaux indispensables ou qui constituent réellement une détente.

Que nous ordonne le 1er Commandement de l'Église ?

Le 1er Commandement de l'Église nous ordonne de sanctifier les fêtes d'obligation comme on sanctifie le dimanche.

Que nous ordonne le 2ème Commandement de l'Église?

Le 2ème Commandement de l'Église nous ordonne d'assister à la Messe entièrement et avec attention les dimanches et les fêtes d'obligation, sous peine de péché grave.

Le jour de la liturgie

S'attardant le 3 juin dernier, lors de l'audience générale, sur la figure de Raban Maur, abbé de Fulda, évêque de Mayence qui vécut au VIII^{ème} siècle, Benoît XVI a de nouveau évoqué le dimanche. Concluant la présentation de ce « grand homme d'Eglise », à qui est attribué le *Veni creator Spiritus*, le pape a cité certaines de ses paroles : « Celui qui est négligent dans la contemplation, qui ne prend pas de temps pour Dieu, se prive, de lui-même, de la vision de la lumière de Dieu. Celui qui se laisse prendre de façon indiscrete par des inquiétudes et permet à ses pensées d'être emportées par l'études des choses du monde se condamne à l'impossibilité absolue de pénétrer les secrets du Dieu invisible. »

Invitant à profiter de ces précieux loisirs qu'offre le temps libre, le Saint-Père a invité les fidèles à « ne pas oublier le dimanche comme le jour du Seigneur, le jour de la liturgie, pour percevoir la beauté de nos églises, de la musique sacrée, de la parole de Dieu, la beauté de Dieu : le laisser rentrer dans notre être. C'est ainsi que notre vie devient grande, devient vraie ».

Une nécessité pour notre vie... spirituelle

La nécessité de sanctifier le dimanche n'est donc pas tant du côté de Dieu que

du côté de l'homme : ce n'est pas Dieu qui a besoin que nous allions à la messe le dimanche, mais nous qui avons besoin de lui en y allant ! Il est venu à l'aide du peuple hébreu en difficulté dans le désert avec le don de la manne, pour lui faire comprendre que « l'homme ne vit pas seulement de pain, mais que l'homme vit de tout ce qui sort de la bouche de Yahvé » (Dt 8, 3). Mais désormais, à la messe dominicale, nous recevons « le Pain descendu du ciel ; il n'est pas comme celui qu'ont mangé vos pères et ils sont morts ; qui mange ce pain vivra à jamais » (Jn 6, 58). Nous avons besoin de ce Pain de Vie pour affronter les difficultés et la fatigue de notre pèlerinage terrestre, pour accomplir notre vocation, pour croître en sainteté. Le Dimanche est le Jour du Seigneur ou le *seigneur des jours*, ce jour grâce auquel nous pouvons bénéficier des bienfaits de Dieu dont nous avons besoin au jour le jour. Ainsi ce précepte n'est pas un devoir imposé de l'extérieur ou un fardeau qui pèse sur nos épaules mais simplement comme le disait saint Jérôme, il nous fait accepter que « le dimanche soit le jour de la Résurrection, le jour des chrétiens, *notre* jour. »

Abbé Vianney Le Roux, FSSP



Les lieux de pèlerinage du diocèse

Notre-Dame de Bourguillon, le sanctuaire des lépreux (III)

Bourguillon est un lieu de pèlerinage bien connu des catholiques du diocèse. Chaque jour, depuis des siècles, des pèlerins et de simples fidèles de Fribourg viennent s'y recueillir. Aux fêtes mariales, ce sont des foules nombreuses qui s'y pressent. Découvrons l'histoire de ce lieu où Marie écoute ses enfants...

Pour conclure cette série d'article sur la chapelle Notre-Dame de Bourguillon, il nous faut évoquer l'année jubilaire 1923.

Le 7 mai 1523, nous l'avons vu, une ordonnance prescrivait une procession qui devait se faire tous les quinze jours, jusqu'au 14 septembre. Pour fêter le 4ème centenaire de cette protection spéciale de la Vierge, les autorités fribourgeoises décidèrent de solliciter du Souverain Pontife Pie XI la faveur de pouvoir couronner Notre-Dame de Bourguillon.

Ce privilège fut accordé et les « fêtes du Couronnement » furent l'occasion d'un acte de foi et de piété publique à la Reine du Ciel, la grande Protectrice du canton de Fribourg.

Dimanche 7 octobre 1923

La statue de Notre-Dame de Bourguillon ayant été portée en procession à la cathédrale Saint-Nicolas, Mgr Marius Besson, évêque du diocèse, adressa un sermon aux fidèles présents dont nous reproduisons ici quelques extraits.

« Peuple de Fribourg, chers diocésains, La cérémonie à laquelle, en vertu d'une délégation du Souverain Pontife, nous allons procéder tout à l'heure est un acte de reconnaissance en même temps qu'un acte de consécration.

A la Vierge miraculeuse de Bourguillon, nous voulons d'abord rendre grâces pour les bienfaits insignes qu'elle n'a cessé de répandre sur notre pays depuis si long-

temps, et surtout au cours des quatre siècles qui viennent de s'écouler. Mère, dont la tendresse ne connaît pas de limite, elle a rempli chaque jour son double office de gardienne auprès des hommes et de suppliante auprès de Dieu. Pour cette sollicitude, en notre propre nom, comme au nom de nos ancêtres, nous lui disons du fond du cœur : merci !

La Vierge miraculeuse que nous allons couronner, ce n'est pas seulement un souvenir d'hier, quelque chose de très suave et de très beau qui va s'évanouir sur les ailes fuyantes du temps ; c'est une sécurité pour demain. Peuple catholique, notre douce Protectrice demeure toujours prête à nous accueillir là-haut, au tournant de la route qui monte, en sa chapelle aimée. Après l'avoir aujourd'hui reconnue, plus solennellement encore, pour notre Reine et notre Patronne, nous l'invoquerons désormais avec une ferveur plus confiante. Et c'est pourquoi, plus convaincus de son pouvoir, plus désireux de son secours, nous lui crions : Priez pour nous ! (...)

Peuple de Fribourg, groupé sur cette place autour de tes magistrats, dont nous venons d'entendre avec émotion les admirables représentants, tu donnes à la patrie suisse et au monde entier le magnifique spectacle de la fermeté de ta foi. Regarde cette chère et vieille tour de Saint-Nicolas, qui dresse au-dessus des maisons sa masse imposante et fière :



elle est le symbole des convictions religieuses qui sont ta force et dans lesquelles tu trouveras le secret du bonheur pour le temps et pour l'éternité. (...) »

Après ces quelques mots, Mgr Besson procéda à la bénédiction des couronnes. Celles-ci étaient en or fin, serties de pierres précieuses et offertes, ainsi que le sceptre par le gouvernement.

Puis Mgr Besson déposa la couronne d'or sur la tête de l'Enfant Jésus en lui faisant cette prière : « Faites que nous méritions d'être au ciel couronnés par vous de gloire et d'honneur, comme vous l'êtes de nos mains sur la terre. »

Déposant ensuite le diadème d'or sur le front de la Vierge, il dit : « Comme vous êtes couronnée de nos mains sur la terre, faites qu'au ciel nous méritions de l'être, de gloire et d'honneur, par le Christ. »

A ce moment, le gros bourdon de Saint-Nicolas sonna à toute volée, le canon tonna et la foule s'unit à l'acte de consécration composé et prononcé alors par l'évêque : « Nous nous réfugions dans les bras de votre miséricorde, ô Marie, et nous

vous supplions de nous y garder toujours. Vous êtes notre espoir, en cette vallée de larmes : faites resplendir sur nous la splendeur de votre sourire maternel. Vous êtes forte comme une armée rangée en bataille ; protégez-nous contre les ennemis de l'âme et du corps. Vous êtes la Mère de notre Sauveur : comme vous l'avez aimé vous-même, enseignez-nous à l'aimer, à le servir sans défaillance comme vous l'avez servi.

Nous vous promettons de ne jamais entraver votre action bienfaisante, ô gardienne de notre foi. Nous vous promettons de rester rigoureusement fidèles à nos devoirs religieux et de mettre au-dessus de toutes nos préoccupations les intérêts de notre âme. Mais nous avons besoin de votre assistance : ne nous la refusez pas, puisque nous sommes vos enfants. Notre-Dame de Bourguillon, aidez-nous à vivre et à mourir dans l'amour de celui qui, voulant venir au monde pour nous sauver, a voulu d'abord être votre Fils. Ainsi soit-il ! »

A noter dès maintenant...

Retraite de 4 jours pendant les vacances d'automne

Retraite pour adultes prêchée par le P. Grégoire Billot, chapelain à Baden.

Thème : La sainte Espérance

Lieu : Foyer de Montbarry - CH-1661 - Le Pâquier-Montbarry

Dates : du 26 au 29 octobre 2009

Prix : CHF 68 par jour (pension complète)

Renseignements et inscriptions auprès de
Madame Fabienne Waldis - Tél : 026 912 05 36

Intentions de prière

du Pape Benoît XVI pour le mois de septembre 2009

Intention Générale

Pour que la Parole de Dieu soit plus connue, plus écoutée et plus vécue, comme source de liberté et de joie.

Intention Missionnaire

Pour que les chrétiens au Laos, au Cambodge et au Myanmar, qui rencontrent souvent de grandes difficultés, ne se découragent pas pour annoncer l'Évangile à leurs frères, en mettant leur confiance dans la force du Saint-Esprit .

Catéchisme

Pour les jeunes de 16 à 25 ans :

Prochaine rencontre le samedi 3 octobre à la Maison Saint-Pierre Canisius :

9h15 Messe

10h00 Conférence

Intentions de Messe

Pour faire célébrer des Messes à l'intention de vivants ou de défunts, vous pouvez remettre au prêtre votre offrande dans une enveloppe en y indiquant clairement l'intention. Merci de ne pas donner plus de 2 ou 3 intentions par semaine.

Messe du premier mardi du mois

A partir de ce mois, la messe du **premier mardi de chaque mois, à 18h30 à l'église Saint-Jean**, sera célébrée à l'intention des élèves, des familles et du corps enseignant de l'école Saint-Nicolas (rue des Alpes 22, Fribourg). Les élèves qui le souhaitent y participeront avec leur famille.



Calendrier liturgique et horaires

● Église du Collège Saint-Michel

rue Saint-Pierre Canisius, Fribourg

Tous les dimanches et fêtes chômées :

9h45 Office de Tierce

10h00 Messe chantée

A noter pour ce mois :

- dimanche 6 septembre : 14^{ème} dimanche après la Pentecôte

- dimanche 13 septembre : 15^{ème} dimanche après la Pentecôte

- dimanche 20 septembre : 16^{ème} dimanche après la Pentecôte, Fête Fédérale d'action de grâce

- dimanche 27 septembre : 17^{ème} dimanche après la Pentecôte

- mardi 29 septembre : Dédicace de saint Michel Archange, messe à 18h30

● Église Saint-Jean

Planche-supérieure, Fribourg

Tous les lundis, mardis et fêtes non chômées :

18h30 Messe basse

A noter pour ce mois :

- mardi 8 septembre : Nativité de Notre-Dame, patronne principale du diocèse

- lundi 14 septembre : Exaltation de la Sainte Croix

- mardi 15 septembre : Notre-Dame des sept douleurs

- vendredi 25 septembre 2009 : saint Nicolas de Flüe, patron principal de la Suisse

- pas de messe à l'église Saint-Jean le mardi 29 septembre, fête de saint Michel ; mais messe à l'église Saint-Michel à 18h30.

● Oratoire de la Maison Saint-Pierre Canisius

Chemin du Schönberg 8, Fribourg (située sur la route St-Barthélemy, bus ligne 2 - Arsent)

Du mercredi au vendredi (vérifier l'horaire en période de vacances scolaires) :

18h30 Messe basse

● Chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg

derrière Bourguillon

Tous les samedis :

9h00 Chapelet

9h30 Messe basse

Confessions

Le dimanche :

à l'église du collège Saint-Michel, rue Saint-Pierre Canisius, Fribourg

9h30-9h55 Confessions

En semaine :

Confessions avant ou après la messe sur demande

Tous les lundis et mardis :

à la Cathédrale Saint-Nicolas, Fribourg

17h30-18h00 Confessions

Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :

Abbé Arnaud Evrat (en cas d'urgence : 079 295 97 41)

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg

026 488 00 37 - www.fssp.ch - www.mysteriumfidei.ch